

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2010

Comptes administratifs d'exercice et budgets primitifs présentés et adoptés à l'unanimité.

Compte administratif 2009 pour la Communauté de Communes du Pays Malicornais

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 887 417,60 €
Recettes : 1 170 167,18 €
Excédent : 282 749,58 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 772 236,91 €
Recettes : 487 123,14 €
Déficit : 285 113,77 €

Résultat cumulé : 2 364,19 €

En tenant compte des restes à réaliser le résultat cumulé est de 144 602,81 €

Compte administratif 2009 – service assainissement

EXPLOITATION

Dépenses : 9 813,84 €
Recettes : 12 894,00 €
Excédent : 3 080,16 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 247,53 €
Recettes : 17 008,22 €
Excédent : 13 760,69 €

Compte administratif 2009– Régie Espace Faïence

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 313 777,87 €
Recettes : 393 158,40 €
Excédent : 79 380,53 € (à déduire la marchandise enstock : excédent réel : 35 414,02 €)

Vote du budget primitif 2010 et du taux des quatre taxes et ordures ménagères

A l'unanimité, le Conseil Communautaire vote le nouveau taux des quatre taxes pour 2010 :

TAXE D'HABITATION :	1,80 %
TAXE FONCIÈRE BÂTIE :	2,87 %
TAXE FONCIÈRE NON-BATIE :	4,09 %
TAXE PROFESSIONNELLE :	1,55 %
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :	10,20 %

Budget primitif 2010 de la Communauté de Communes du Pays Malicornais

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 1 093 439,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses - Recettes : 1 181 065,00 €

Vote des subventions 2010

Déficit des budgets annexes 6521	Espace faïence	80 000,00 €
	assainissement	9 740,00 €
		89 740,00 €
Subventions aux associations 6574	Office du tourisme	20 500,00 €
	Entente cantonale foot	7 000,00 €
	Basket club Malicornais	4 000,00 €
	Athlétisme Sarthe et Loir	1 000,00 €
	Badminton	2 000,00 €
	Les Amis du Musée	2 000,00 €
	CLSH de Noyen	7 000,00 €
	CLSH de Malicorne	7 000,00 €
	Ecole de musique de Noyen	
	Ecole de musique de Malicorne	
	Ecole intercommunale	25 000,00 €
	Ecole de musique de Mézeray	
	L.P.O	2 000,00 €
	Sarthe expansion	500,00 €
CAUE	600,00 €	
Festival de Charnie (exceptionnelle)	1 000,00 €	
		79 600,00 €
Autres organismes diverses 65738	PAIO	10 535,00 €
	Gérontologie	3 716,00 €
	Pays Vallée de la Sarthe	13 000,00 €
	SMAPAD	11 642,00 €
	Rb Avances Région LPM	10 425,00 €
		49 318,00 €

Budget primitif 2010 – service assainissement

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 12 820,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses – recettes : 16 152,69 €

Budget primitif 2010 - Régie Espace Faïence

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses - Recettes : 355 447,41 €

Moulin à couleurs :

Avenant en moins sur le marché de travaux :

- ☞ Suppression de la signalisation générale :
 - Plaquette plexiglas et lettre gravées.
 - Plans d'évacuations et consignes générales incendie.

Le Conseil Communautaire accepte l'avenant pour une moins value de 1 173,43 € H.T.

Toiture du grand moulin

Accord pour le lancement d'une consultation pour la mise hors d'eau de la toiture du grand moulin.

Espace Faïence – Tarifs boutique

Le Conseil de Communauté adopte les tarifs de la boutique de l'Espace Faïence.

Espace Faïence - Convention avec l'Office du Tourisme de Sablé sur Sarthe

Après, avoir pris connaissance du principe et du contenu de la convention sur la commercialisation des produits touristiques entre l'Office de Tourisme de Sablé sur Sarthe et l'Espace Faïence, le Conseil de Communauté donne son accord et autorise la Présidente à signer le document.

Loyer du Moulin à couleurs

A compter du 1^{er} avril 2010 : Office de Tourisme : 4 000 €/an

A compter du 8 avril 2010 : Pays Vallée de la Sarthe : 2 500 €/an

Association pour le Développement Touristique Vallée de la Sarthe : 2 500 €/an

Le Conseil Communautaire autorise la Présidente à rédiger et signer les conventions de loyer.

Adhésion au CAUE

Le Conseil Communautaire accepte d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement afin de bénéficier de conseils, de solliciter une étude préalable à tout projet d'aménagement, d'être informé des journées de sensibilisation et de formation, d'être assisté d'un professionnel, de mener des actions de sensibilisation et d'être informé et invité aux manifestations et animations.

Zone du Tertre

Choix du géomètre pour le relevé topographique :

Le Cabinet GUILLERMINET est retenu pour effectuer le relevé topographique sur la zone pour un montant de 1 300,00 € H.T.